



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

STEP

6 place Eugène Wernert, 69005 Lyon

04 78 25 11 42

Directeur de territoire : M. BITTEL Jean Dominique

Directrice de pôle : Mme TOSQUES Marie

Cheffe de service éducatif : Mme MOREAU Cécile

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Le Service de Transition Educative Personnalisée (STEP) a été ouvert le 1^{er} novembre 2022 dans le cadre de la restructuration du Foyer Saint Michel.

Entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 décembre 2022, le service était autorisé pour 5 places. L'activité demandée pour 2022 était donc de 305 journées. Sur cette période, nous n'avons réalisé que 141 journées. Cela est à mettre en lien avec la création du service et les admissions qui ont forcément eu lieu de façon échelonnée.

Au 01/01/2023, le service était autorisé pour 8 places. Au 31/01/2023 les 8 places étaient occupées. L'activité de l'année 2023 devrait être réalisée.

SUIVI DE L'ACTIVITE
2022
027 SAINT MICHEL STEP A3

CAPACITE D'ACCUEIL 19 places			CAPACITE D'ACCUEIL 1 place			CAPACITE TOTALE		
Nbr de places autorisées		5	Nbr de places autorisées		0	5		
Nbr jours d'ouvertures		61	Nbr jours d'ouvertures		365			
X D'OCCUPATION		Nbr de jours	TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours	Nbr jours TOTAL		Tarif autre
Demandé	100%	305	Demandé	100%	0	305		0
Accordé		0	Accordé		0	0		

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE			ECARTS			REALISE			ACCORDE			ECARTS		
			2021	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	2021	PJ 2022	2022	CUMUL 2022	2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%	
Janvier				0	0		0	0	0			198.24	0	0		0	0		-0	-0
Février				0	0		0	0	0			198.24	0	0		0	0		-0	-0
Mars				0	0		0	0	0			198.24	0	0		0	0		-0	-0
Avril				0	0		0	0	0			198.24	0	0		0	0		-0	-0
Mai				0	0		0	0	0			198.24	0	0		0	0		-0	-0
Juin				0	0		0	0	0			199.33	0	0		0	0		-0	-0
Juillet				0	0		0	0	0			199.33	0	0		0	0		-0	-0
Août				0	0		0	0	0			199.33	0	0		0	0		-0	-0
Septembre				0	0		0	0	0			199.33	0	0		0	0		-0	-0
Octobre				0	0		0	0	0			199.33	0	0		0	0		-0	-0
Novembre	2			23	23	150	150	-127	-127	15%		199.33	4 585	4 584	29 900	29 900		-25 315	-25 315	15%
Décembre	4			118	141	155	305	-37	-164	46%		199.33	23 521	28 105	30 896	60 796		-7 375	-32 690	46%

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs demandés	Postes vacants au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1 ETP	0	0
ADMINISTRATION	0.4 ETP	0	0
EDUCATIF	3 ETP	0	0
SOIN	0.54 ETP	2	0
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	0.14 ETP	0	0
	ETP		

Dans le cadre de la restructuration du foyer Saint Michel et de l'ouverture du STEP, deux éducatrices en CDI au foyer Saint Michel ont été mutées sur le STEP au 1^{er} novembre 2022. Une troisième éducatrice à temps plein a été recrutée au 1^{er} janvier 2023.

Les postes de chef de service et de psychologue ont été tenus par la psychologue et la chef de service du foyer Saint Michel en novembre et décembre, dans l'attente des ETP autorisés par la métropole pour ce nouveau service.

Une part des ETP de directrice, d'assistant administratif et d'agent technique de Saint Michel ont été affectés sur le STEP depuis le 1^{er} novembre.

Nous ne notons aucun absentéisme sur ces deux premiers mois de fonctionnement.

Analyse de la pratique

Les éducatrices du STEP bénéficient d'une séance d'APP tous les mois avec un psychologue clinicien. Elles ont donc bénéficié de 2 séances sur l'année 2022.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation collective, 2 éducatrices spécialisées	SSI, 1 journée	Externe : ADPF
Formation collective, 2 éducatrices spécialisées	Accompagnement à domicile, posture professionnelle et approche systémique. 2 journées	Externe

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

Le fait marquant pour le Step est la création du service au 1er novembre 2022 et tout le travail de construction du projet du service et des outils de l'équipe qui s'en est suivi.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Le STEP ayant ouvert au 01/11, peu d'actions éducatives ont pu avoir lieu sur ces deux premiers mois. Le projet du STEP est un accompagnement individuel et non collectif, aussi nous ne prévoyons pas d'actions éducatives collectives. En revanche des ateliers éducatifs individuels sont déjà en place : sorties culturelles, peinture au service, etc.

Un atelier autour de la photographie animée par la psychologue de l'établissement est prévu pour l'année 2023.

Au niveau des partenariats, le service est très en lien depuis sa création avec l'Amicale du Nid autour de l'accompagnement des situations de prostitution des mineures. Des rencontres avec l'équipe mobile mineures sont programmées, afin de venir étayer la réflexion de l'équipe sur des situations spécifiques.

Des partenariats privilégiés sont également en développement avec d'autres structures afin d'accompagner les jeunes de manière plus appuyée sur certaines problématiques. Parmi celles-ci nous pouvons citer : Le mouvement du planning familial, le CARRUD Pause Diabolo, CSAPA Lyade-ARMH, Vifil, La Vidaude, Association de de socio-esthéticienne.

2.3 Expression et participation des usagers

Le STEP ayant ouvert au 31/12, aucune action de participation collective des usagers n'a encore eu lieu. Au vu du projet et du public accueilli, nous ne pensons pas mettre en place de CVS car il n'est pas opportun de faire se rencontrer les jeunes accompagnées, dans la mesure où plusieurs d'entre elles sont concernées par des conduites prostitutionnelles. La participation au projet et à la vie du service se fera probablement plus à travers un questionnaire ou encore une boîte à idée sur le service.

La participation individuelle des jeunes filles et de leurs parents à leur projet est bien en place à travers leur participation au temps d'élaboration des DIPEC et PAP.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Sur l'année 2022, aucune fiche incident n'a été formalisée par l'équipe. Pourtant aux vues des situations très complexes qui sont accompagnées, cela aurait pu être le cas, notamment lors des interventions de l'astreinte cadre puis éducative.

Sur l'année 2023 le process de prévention et gestion des risques sera mis en place au sein de ce nouveau service avec rédaction des notes d'incident et analyse en cellules de veille.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	Autorisation de Saint Michel en 2017 Création du Step en 2022
1 ^{ère} évaluation interne	
1 ^{ère} évaluation externe	
2 ^{ème} évaluation interne	
2 ^{ème} évaluation externe	

Le service venant d'être créé, il n'a pour l'instant pas de démarche qualité.

Les deux premiers mois d'exercice ont permis la mise au travail du projet du service et de son fonctionnement. Ce travail aboutira en juin 2023 à la remise aux autorités de contrôle du Projet d'établissement du Step et de ses annexes.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	2022
Admissions réalisées	4
Admissions non réalisées	0
Dont refus du service	0
Admissions en cours de traitement	2
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	6

Les admissions sont étudiées par la cheffe de service et la psychologue du STEP. Elles font l'objet d'une validation conjointe avec la DPPE.

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	2022
Moyenne d'âge des demandes	15,6
Pourcentage de filles dans les demandes	100%

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	2022
Chez les parents sans SAEE	2
Chez les parents avec SAEE	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0
En établissement pénitentiaire	0
Chez un assistant familial	1
En établissement médico-social	0
En établissement hospitalier	0
En internat scolaire	0
En hôtel	0
Autre	2
Inconnu	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0
TOTAL	6

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2022
Pas de place	0
Non adhésion du jeune	0
Non adhésion de la famille	0
En limite d'âge à l'admission	0
Maintien d'une mixité de genre	0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	0
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	2
Autres	
TOTAL REFUS D'ADMISSION	

La prise en charge au STEP s'inscrit la plupart du temps dans le cadre d'un placement externalisé. A ce titre, il est nécessaire que les jeunes puissent être domiciliées chez leurs parents. Ça n'était pas le cas pour les deux jeunes pour lesquelles nous avons refusé l'admission.

Pour deux situations particulièrement complexes, la DPPE a autorisé une double prise en charge (STEP et établissement).

3.1.3. Usagers admis

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

Parcours et profils des jeunes accueillies au STEP en 2022 (les prénoms ont été modifiés)

Aminata 17 ans, a été confié à l'ASE à 15 ans suite à des faits d'abus sexuels de la part de son beau-père qui vit toujours au domicile avec sa mère. Cette dernière ne reconnaît pas la réalité de cette agression et renvoie la responsabilité à sa fille. Après un accueil d'urgence en foyer d'adolescentes, Aminata aux vues de sa vulnérabilité et de son immaturité psycho-affective est orientée en Maison d'enfants. Elle y multiplie les fugues de plusieurs semaines, les mises en danger (errance, consommation de stupéfiants, réseaux sociaux...) et retourne très régulièrement chez sa mère. L'équipe éducative craint qu'elle ne soit dans des conduites prostitutionnelles. A sa demande est travaillée une orientation en famille d'accueil au printemps 2022. Aminata ne parvient pas à s'inscrire dans cet accompagnement, le cadre familial symbolisant les figures parentales, vient amplifier ses souffrances. Suite à des débordements de violence, et le service de placement familial mets fin à sa prise en charge. A l'automne 2022, Aminata est en fugues et la mesure de placement non exercée.

Camélia 13 ans : vit au domicile de sa mère avec ses petits frères et sœur. Elle est suivie depuis aout 2022 dans le cadre d'un placement externalisé. Le service alerte sur les nombreuses mises en dangers et les multiples crises au domicile, qui nécessitent régulièrement l'intervention de la Police. Le service ASE identifie d'importantes difficultés dans la relation mère /fille, qui ont commencé au début de

l'adolescence de Camélia. Ces difficultés sont à mettre en perspectives avec ce que Madame a connu avec sa fille ainée, qui a elle-même été confiée à l'ASE. A l'été 2022 Camélia a appris de façon brutale que celui qu'elle pensait être son père ne l'était pas. Madame demande régulièrement un placement pour Camélia ; le Juge pour enfants et les services ASE estiment qu'aux vues du profil de cette adolescente, il serait plus délétère que protecteur. Suite à une énième crise au domicile et afin de la mettre à l'abri dans un contexte de fugues très régulières et inquiétantes, Camélia a été placée en famille d'accueil d'urgence et emmenée de force par la Police pendant un mois. A son retour elle a été accompagnée par le Step.

Shérine 16 ans : En juin 2022 Shérine est déférée suite à l'incendie volontaire de la voiture de la mère de l'une de ses amies avec qui elle était en conflit. Sa sœur avec qui elle a commis ces faits et conduite en CER. Un suivi PJJ assorti d'un contrôle judiciaire est prononcé. En août 2022, suite à des dénonciations de violence de la part de son père (qui s'avéreront non fondées par suite) la jeune est placée à l'IDEF, mais fugue au bout de 10 jours. Elle est ensuite orientée dans un appartement éducatif, mais se faire exclure une semaine plus tard suite à une intrusion dans le logement qu'elle occupe, des violences à l'encontre de sa colocataire et de la consommation de stupéfiants. La jeune est ensuite placée au foyer où elle passe la majorité du temps en fugue. Face à ces passages à l'acte continus, ses parents sont désespérées et en demande de soutien éducatif auprès de Shérine.

Sabrina 16 ans : C'est à la suite de plusieurs mesures d'accompagnement éducatif que Sabrina a été admise au STEP en décembre 2022. Cette dernière a en effet été successivement confiée à sa sœur en qualité de tiers digne de confiance avec une mesure d'accompagnement éducatif en milieu ouvert, puis en foyer d'adolescentes. Sabrina multipliait les mises en danger, de manière similaires dans les différents lieux d'accueil. Des inquiétudes concernant des conduites prostitutionnelles ont été rapportées par tous les professionnels intervenant auprès d'elle. Un travail autour de la mise en place d'un séjour de rupture a été effectué, mais mis en échec par une désimplication maternelle peu de temps avant le départ de la jeune pour un séjour de 6 mois au Sénégal. Durant les deux années de mesures d'accompagnement, Sabrina retournait très régulièrement au sein du domicile maternel, et ce malgré les difficultés relationnelles observées entre mère et fille (teintés des addictions de la mère). Le placement au sein d'une structure de type foyer était donc non effective. Un appui sur la relation mère/fille semble ainsi inhérent à l'accomplissement d'un accompagnement éducatif.

Age des usagers admis	2022	2021	2020	Evolution N/N-2
Moins de 3 ans	0			
3 - 6 ans	0			
6 - 10 ans	0			
10 - 14 ans	1			
14 - 16 ans	0			
16 - 18 ans	3			
18-21 ans	0			
TOTAL DES ADMISSIONS	4			

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	2022
Moyenne d'âge des admissions	16.0
Pourcentage de filles dans les admissions	100%

RESIDENCE AU MOMENT DE L'ADMISSION	2022
Chez les parents sans SAEE	2
Chez les parents avec SAEE	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0
Hébergement de fortune ou à la rue	0
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	1
En établissement de placement relevant du pénal (CEF/CER, établissement de placement éducatif, ...)	0
En établissement pénitentiaire	0
Chez un assistant familial	0
En établissement médico-social	0
En établissement hospitalier	0
En internat scolaire	0
En hôtel	0
Autre	0
Inconnu	0
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0
TOTAL	4

Deux jeunes admises au STEP en 2022 étaient confiées à l'ASE sans que la mesure de placement n'ait pu être effective, une jeune était en fugue au domicile, une jeune bénéficiait depuis d'une mesure de placement externalisé depuis quatre mois.

Origine géographique

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - AUTORITE	2022	% année N	2021	2020
Métropole Lyon	4	100%		
Département Rhône	0	0%		
PJJ	0	0%		
Autre Département	0	0%		
TOTAL	4			

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	2022
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	0
Territoire MDM Caluire Neuville Rilleux	1
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	0
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	0
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	0
Territoire MDM Lyon 1er - 2ème - 4ème	0
Territoire MDM Lyon 3ème - 6ème	0
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	0
Territoire MDM Lyon 7ème - 8ème	2
Territoire MDM St Fons Vénissieux	1
Territoire MDM Villeurbanne	0
Rhône T1 Beaujolais	0
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	0
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	0
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	0
Territoire hors Métropole et Rhône	0
PJJ STEMO Lyon Est : Villeurbanne-Vaulx en Velin-UEAT	0
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	0
PJJ STEMO Lyon Sud : La mulatière-Vénissieux	0
PJJ STEMO Bourg En Bresse	0
Métropole Méomie	0
TOTAL	4

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	2022
Age pré-scolaire	0
Maternelle - Primaire - Collège	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0
SEGPA Collège	0
IME - IMPRO	0
Lycée - Lycée prof	0
Université	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0
Apprentissage	0
Salarié	0
Déscolarisation	4
Autres	0
Cepaj	0
En recherche d'emploi	0
TOTAL	4

Les quatre jeunes que nous avons accueillis sont déscolarisées. Pour autant, pour trois d'entre elles, la reprise d'une scolarité ou d'une entrée en formation est une demande qu'elles ont pu formuler. Cela vient certainement répondre à un besoin de normalité que l'on rencontre souvent chez des jeunes en grande difficulté ; pour autant c'est une démarche qui s'inscrit dans la durée, afin de leur proposer un accompagnement le plus adapté possible, afin de ne pas répéter une situation d'échec qu'elles ont déjà connues.

Accueil d'urgence

Le service n'est pas concerné

ACCUEIL D'URGENCE	2022
Nombre d'accueils d'urgence	0
Nombre de jours	0
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	0

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	2022
Moins de 3 ans	0
3 - 6 ans	0
6 - 10 ans	0
10 - 14 ans	1
14 - 16 ans	0
16 - 18 ans	3
Plus de 18 ans	0
TOTAL	4

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	2022
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	
Pourcentage de filles dans les accompagnements	100 %

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

Scolarité ou formation

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	2022
Age pré-scolaire	0
Maternelle - Primaire - Collège	0
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0
SEGPA Collège	0
IME - IMPRO	1
Lycée - Lycée prof	0
Université	0
Maison Familiale Rurale (MFR)	0
Apprentissage	0
Salarié	0
Déscolarisation	2
Autres	0
Cepaj	0
En recherche d'emploi	1
TOTAL	4

Une jeune de 13 ans a pu être rescolarisée au collège en classe de 4eme.

Une est en recherche d'emploi, avec obligation en lien avec son contrôle judiciaire.

Concernant les deux autres adolescentes, leurs problématiques sont telles que des démarches liées au soin sont un préalable avant toute démarche d'entrée en formation ou d'insertion professionnelle.

BESOINS - Scolarité	2022
Nombre d'utilisateurs bénéficiant d'un AVS	0
Nombre d'utilisateurs suivis en commissions éducatives	0
Nombre d'utilisateurs exclus au moins une fois dans l'année	0
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des absences ou retards scolaires répétés	4

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	2022
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	2
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	4
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	3
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	3
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	4

Les jeunes que nous accompagnons sont marquées par des carences affectives ou éducatives importantes, des ruptures de parcours, des violences... Ces éléments les rendent d'autant plus vulnérables, que cela induit chez elles une faible estime d'elle-même.

Trois des 4 jeunes que nous avons accompagnées en 2022 sont dans des conduites pré ou prostitutionnelles. Il importe de les accompagner sur tous les aspects, que ce soit sur une prise de conscience de ce qu'elles vivent, sur leur statut de victime ou le développement de leurs compétences psycho sociales.

Droits de visite et d'hébergement

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	2022
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	0
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les weekends	0
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	0
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	0
TOTAL	0

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	2022
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	0
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	2
<i>Dont généralistes</i>	2
<i>Dont spécialistes</i>	0
<i>Dont psychologues</i>	0
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	0

L'accompagnement à la santé se veut global. Il s'agit autant de faire de la prévention, qu'un accompagnement à une prise en charge médicale en tant que telle.

Nous sommes en train de développer un réseau partenarial, notamment sur les questions de santé féminines.

- **Prises En Charge Partagées**

	2022	2021	2020
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	0		

- **Accueils relais et séjours de vacances (pour l'accueil familial)**

En amont de la prise en charge au Step d'une jeune, ont été anticipés des séjours en famille d'accueil Aven. Ceux-ci avaient pour objectif de permettre à la jeune et sa mère d'avoir des temps de répit. Ils n'ont pu se mettre en œuvre face au refus massif de l'adolescente. Un soutien renforcé de l'équipe a permis le maintien à domicile.

Mise à l'abri : 1 mise à l'abri au foyer Saint Michel pour une jeune, suite à une situation de violence.

Evaluation annuelle des projets personnalisés

Les profils des jeunes que nous accompagnons ont pour la plupart en commun le fait d'avoir vécu des ruptures relationnelles, éducatives ou affectives. Le cadre classique d'un accompagnement avec la mise en œuvre d'un Dipec et d'un projet personnalisé est souvent très éloigné de leur réalité. Le STEP s'attache à prévenir les ruptures de lien avec les adultes et de construire une relation éducative qui permettra aux jeunes de (re) trouver des repères.

En 2023, nous allons poursuivre le travail engagé autour de cette question, en créant des outils qui nous permettront de répondre aux exigences de la mise en œuvre des projets personnalisés, tout en s'adaptant au public accompagné.

4. Locaux et moyens matériels

Etat des biens immobiliers et éventuelles perspectives de déménagement ou travaux

Le STEP est installé depuis son ouverture et jusqu'au déménagement du foyer Saint Michel, dans les locaux du foyer Saint Michel.

L'équipe dispose d'un bureau mais aussi de l'usage d'un lieu de vie (ancien pavillon Sud) avec cuisine, salon, salle à manger, salle de bains, etc.

Cependant cette installation est bien temporaire et ne devra pas perdurer dans le temps. En effet le public accompagné par le Step est proche de celui accompagné au foyer. Les jeunes filles se connaissent et peuvent s'entraîner dans des conduites prostitutionnelles et dans des conduites délinquantes.

La perspective pour ce service est donc bien l'emménagement dans des bureaux autonomes.

Etat du parc mobilier et projets éventuels

Le STEP a récupéré du mobilier du foyer Saint Michel pour s'installer, compléter par quelques achats. Les deux studios loués par le service sont meublés et n'ont pas donné lieu à d'achat mobilier.

L'emménagement futur dans des bureaux autonomes donnera lieu à l'achat de mobilier en fonction des besoins.

Etat du parc informatique et automobile et projets éventuels

Il a été indispensable d'acquérir un véhicule dès l'ouverture du service, pour permettre la réalisation des nombreux rendez-vous à l'extérieur en visites à domicile ou auprès des partenaires.

Un second véhicule est nécessaire au fonctionnement de ce service et sera acheté sur 2023.

Au niveau informatique, 3 ordinateurs portables ont été achetés début 2023 pour cette nouvelle équipe.

5. Perspectives 2023

Au niveau du pôle Lyon, l'année 2023 sera marquée par :

- Le déploiement de l'outil numérique dossier de l'utilisateur NEMO,
- La finalisation du projet d'établissement de Claire Demeure,
- La formalisation du premier projet d'établissement du STEP,
- La poursuite de la restructuration du foyer Saint Michel,
- Le développement du projet de pôle et son inscription au sein du territoire.

Les perspectives du STEP pour l'année 2023 sont :

- Le passage de 5 à 8 places
- L'arrivée de nouveaux professionnels : la troisième éducatrice, la psychologue et la cheffe de service
- L'élaboration du projet de service et de l'ensemble des outils du service, la construction de la posture éducative de ce service et des modalités d'accompagnement
- La poursuite du développement partenarial
- En fonction de l'avancée du projet immobilier du foyer Saint Michel, la recherche des futurs bureaux du Step.